



B..P. 120001 98712 Papara
Tahiti - Polynésie Française
Tél : (+689) 40 54 76 50

Courriel : direction@lycpapa.education.pf



Section d'Excellence Sportive option SURF



GÉNÉRATION
2024



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

**A lire
attentivement,
Merci**

**Bienvenue au Lycée Tuianu LE GAYIC
Année scolaire 2022/2023**

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES

Réinscription <i>A la Vie Scolaire</i> <i>De 7h30 à 15h30</i> <i>« dossier de ré-inscription »</i> <i>transmis par la Vie Scolaire</i> <i>+ fiche synthèse</i>	TCAP PSR	<i>Lundi 20 juin 2022</i>
	TCAP ELEC	
	TBP	
	1GT /1BP/TGT	<i>Lundi 30/05 au Vendredi 03/06/2022</i>
	BTS 2/ ECT 2	<i>Lundi 27/06 au Vendredi 01/07/2022</i>
	Redoublants	<i>Mardi 02/08 au Vendredi 05/08/2022</i>

Inscription <i>A la Vie Scolaire</i> <i>De 7h30 à 15h30</i> <i>« dossier d'inscription</i> <i>unique » transmis par</i> <i>l'établissement d'origine</i>	2GT	<i>Lundi 27/06 au Vendredi 01/07/2022</i>
	1CAP	
	BTS 1	(selon résultats Parcoursup)
	ECT 1	

RENTREE DES ELEVES

Lundi 08/08/22	16h	Accueil des élèves internes avec les parents et/ou les correspondants (nouveaux arrivés)
Mardi 09/08/22	7h à 12h	Accueil des 1CAP / 2GT / 2PRO
	16h	Accueil des autres élèves internes
Mercredi 10/08/22	7h à 12h	Accueil des TCAP - 1 et T BPRO - 1 et T GT Post-bac
Jeudi 11/08/22	7h	Accueil de toutes les classes (début des cours)

LES AIDES AUX FAMILLES

Factures de cantine / Facture d'internat	DOSSIER DE BOURSE	<p>QUAND ? vous pouvez déposer un dossier de bourse à tout moment de l'année.</p> <p>POUR QUI ? Ce dossier permet aux familles ayant de faibles revenus ou sans revenus de bénéficier d'une prise en charge de la cantine ou des frais d'internat par le Territoire (service des Bourses à la DGEE) Si votre enfant est boursier en 3^{ème}, celle-ci est reconduite en seconde.</p> <p>OU ? Le dossier de demande de bourse vous sera transmis par le service intendance</p>
Fournitures / Manuels / Habillement / chaussures / Besoins péri-éducatifs / Frais médicaux, para médicaux	FOND SOCIAL du LYCEE (FSL)	<p>En cas de <i>difficultés financières, même temporaires</i>, vous pouvez adresser une demande d'aide de fonds social auprès de l'<u>Assistante sociale du Lycée</u> :</p> <p>M. GROCHE (uniquement le Mardi et le Vendredi au lycée)</p> <p>Votre dossier sera examiné en toute confidentialité. N'hésitez pas à vous renseigner sur cette aide !</p>
frais de scolarité, frais d'inscription, frais de cours liés à l'enseignement technique et professionnel / participation à la cotisation de la coopérative, à la cotisation de l'Association des parents d'élève / frais de tenue vestimentaire ou d'équipement de sécurité exigés dans le cadre de l'enseignement, plafonné à 20 000 Fcfp / aides aux frais de cantine et d'hébergement en internat	CPS	<p>La CPS peut également vous attribuer des aides telles que le complément familial</p> <p>Pour l'activer, vous devez transmettre le certificat de scolarité de votre enfant à la CPS.</p> <p>Ce document sera transmis à votre enfant par la vie scolaire dans le <u>courant du mois d'Août</u>.</p>

LE TRANSPORT SCOLAIRE

POUR QUI ? (<i>entrant pour 22/23</i>)	PROCEDURE	OU ?
2GT 2BP 1CAP	Nouvelle « demande de transport »	<i>Vie scolaire</i>
ETUDIANTS	Nouvelle « demande de transport »	<i>Vie scolaire</i>
1GT 1BP TGT TBP	Reconduction du transport scolaire :	<i>pas d'imprimé de demande de transport</i>
REDOUBLANT	Nouvelle « demande de transport »	<i>Vie scolaire</i>
CHANGEMENT DE DOMICILE	Nouvelle « demande de transport »	<i>Vie scolaire</i>
CARTE DE TRANSPORT volée ou perdue	1 000 cfp à la charge des parents	<i>A déposer à RTCT pour la réédition de la carte (40 54 81 81)</i>

Période de dépôt des « DEMANDE DE TRANSPORT »	Période de « PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT »
Mi juillet – début août	Septembre
Mi août – mi septembre	Octobre
Mi septembre – mi octobre	novembre
Mi octobre – mi novembre	décembre
Mi novembre – mi décembre	janvier
Mi décembre – mi février	mars

A régler à la COOPERATIVE du LYCEE

TARIFS DES MANUELS SCOLAIRES

<p>Classes Générales et Technologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classes de secondes 7 000 F - Classes de premières 7 000 F + 3 000 F (*œuvres) soit 10 000 F - Classes de terminales 7 000 F <p>Classes POST BAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année de BTS ELEC 5 000 F - 1^{ère} année de BTS GTLA 10 000 F - 2^{ème} année de BTS ELEC 0 F - 2^{ème} année de BTS GTLA 10 000 F <p>Classes de CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année ELEC 0 F - 1^{ère} année PSR 5 000 F - 2^{ème} année ELEC 0 F - 2^{ème} année PSR 5 000 F 	<p>Classes de BAC PRO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seconde Melec 5 000 F - Seconde Hygiène Propreté Stérilisation 5 000 F - Seconde GATL 5 000 F - Première Melec 5 000 F - Première Hygiène Propreté Stérilisation 5 000 F - Première AGOrA 5 000 F - Première OTM 5 000 F - Terminale Melec 5 000 F - Terminale Hygiène Propreté et Stérilisation 5 000 F - Terminale AGOrA 5 000 F - Terminale OTM 5 000 F <p><i>*œuvres : œuvres de français nécessaires à lire pour le bac de français</i></p>
--	---

TARIF DES EQUIPEMENTS

(pour les formations STL et professionnelles)

<p>1 CAP PSR (production et service en restauration)</p> <p>2 vestes blanches de cuisine 3 T-shirt blanc 2 pantalon « pied de poule » 1 paire de mocassins noirs 1 tenue pour le service (bermuda noir/polo bleu)</p> <p>Coût total de l'équipement : 21 960 FCP</p>	<p>2nd BAC PRO HPS (Hygiène Propreté Stérilisation)</p> <p>1 polo imprimé 1 paire de chaussures de sécurité* 2 tuniques bleue 3 poche 1 pantalon blanc élastiqué</p> <p>Coût total de l'équipement : 15 795 FCP</p>	<p>1 BP OTM (Organisation de Transport et de Marchandise)</p> <p>1 paire de chaussures de sécurité(*)</p> <p>Coût total de l'équipement : 4 095 FCP</p>
<p>1 CAP PSR</p> <p>2 vestes blanche cuisine 2 pantalons</p> <p>Coût total de l'équipement : 10 295 FCP</p>	<p>2nd BAC PRO MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés)</p> <p>1 gao rouge imprimé 1 paire de chaussures de sécurité* Matériel (tournevis, pinces, etc...)</p> <p>Coût total de l'équipement : 18 500 FCP</p>	<p>1 STL (Physique et Chimie de laboratoire)</p> <p>1 blouse blanche brodée</p> <p>Coût total de l'équipement : 3 860 FCP</p>
<p>1 CAP ELEC (Electricité)</p> <p>1 gao imprimé 1 paire de chaussures de sécurité* Matériel (tournevis, pinces)</p> <p>Coût total de l'équipement : 18 500 FCP</p>	<p>1 BTS GTLA (Gestion des transports et logistiques associées)</p> <p>1 paire de chaussures de sécurité* Coût total de l'équipement : 4 095 FCP</p>	<p>1 BTS ELEC (Electrotechnique)</p> <p>1 gao ROUGE imprimé 1 paire de chaussures de sécurité* matériel</p> <p>Coût total de l'équipement : 15 985 FCP</p>

(*ATTENTION : les chaussures dont la pointure est supérieure à 48 sont plus élevés



A régler au « service INTENDANCE » du LYCEE

FRAIS D'INSCRIPTION : à l'inscription, pour les **étudiants** (BTS / CPGE)

- 5 000 F de frais de scolarité (reprographie, etc...)
- 6 000 F de cotisations CPS pour les étudiants de + de 21 ans ou qui auront 21 ans en cours d'année scolaire 22/23

FACTURE CANTINE / INTERNAT : pour les élèves demi-pensionnaire ou pensionnaire

Le tarif annuel pour l'année scolaire est fixé :

- * pour la demi-pension 29.700 francs (pour 5 jours par semaine)
23 760 francs (pour 4 jours par semaine)
- *pour l'internat 59.400 francs (forfaitairement pour l'année scolaire quel que soit le nombre de repas pris par l'élève)

Le paiement se fait après réception de *l'avis aux familles* à chaque trimestre, payable en trois fractions égales :

Pour la Demi-pension 9.900 francs <pour 5 j/sem.>
7 920 francs <pour 4 j/sem.>

Pour l'internat 19.800 francs

- Par chèque
- Espèces
- TPE (carte VISA ou MASTERCARD uniquement)
- Virement (attention, il est important d'indiquer le nom de l'enfant et l'année scolaire)

10071 | 98401 | 00001000124 | 27 | TPPAPEETE

En cas de non règlement des factures de demi-pensionnaire et d'internat, l'établissement s'autorise le droit de **ne pas ré-inscrire l'élève comme demi-pensionnaire l'année suivante.**

EPS : T-SHIRT obligatoire 1 000 cfp, à régler au professeur d'EPS

MDL (facultatif) : La Maison Des Lycéens est un espace privilégié pour les élèves. Il est un lieu de responsabilisation, d'autonomie, de convivialité et de dynamisme afin de favoriser l'épanouissement des élèves. Les fonds de la MDL servent à acheter du matériel (table de ping-pong, ballons, mini-chaîne, lecteur de DVD...) que les élèves peuvent utiliser tous les midis et à rémunérer des personnes extérieures pour animer des clubs. Plus il y aura d'adhésion, plus nous pourrons acheter du matériel pour les élèves



B..P. 120001 98712 Pāpāra
Tahiti - Polynésie Française
Tél : (+689) 40 54 76 50

Courriel : direction@lycpapa.education.pf



GÉNÉRATION
2024

